

ENSEIGNEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Le bilan d'une année de mise en place de projets et d'activités à destination des élèves, des étudiants, mais aussi des enseignants et des conseillers pédagogiques.

SUPÉRIEUR

SOMMAIRE

*	3	EDITORIAL
*	5	NOS AXES D'ACTION
*	6	CENTRE DE DIDACTIQUE
*	8	INFORMATION ET ORIENTATION
*	11	ENSEIGNEMENT INCLUSIF
*	11	LOGEMENT ÉTUDIANT
*	12	COMMUNICATION
*	13	LES INSTITUTIONS DU PÔLE

EDITORIAL

L'année écoulée a été marquée par l'arrivée du coronavirus Covid-19. Face à la pandémie, la Belgique a dû observer une période de confinement et des mesures restrictives conséquentes afin de ralentir la propagation du virus. Durant ces mois difficiles, il était primordial pour le Pôle académique de Bruxelles de garantir la continuité de ses activités auprès des étudiants bruxellois et des différents acteurs de l'enseignement supérieur ainsi que de poursuivre les projets entrepris avec ses partenaires. Dès lors, l'équipe du Pôle académique a tout mis en œuvre pour s'adapter rapidement à la situation sanitaire en agencant au mieux ses actions. Ainsi, la plupart des activités, organisées initialement en présentiel, ont été adaptées et programmées à distance par le biais de canaux de communication et d'outils variés.

Le Pôle académique de Bruxelles regroupe l'ensemble des établissements francophones d'enseignement supérieur – universités, hautes écoles, écoles supérieures des arts et institutions de promotion sociale – situés en Région de Bruxelles-Capitale. Composé de 45 établissements, il constitue à ce titre la plus grande structure d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Pôle académique de Bruxelles constitue un lieu de coopération et de concertation pour les établissements d'enseignement supérieur faisant partie d'une région caractérisée par la diversité, la croissance, l'inégalité et l'innovation. Il propose un éventail de formations variées et de recherches scientifiques mettant en exergue des thématiques comme l'information, l'orientation, l'accès aux études, ainsi que l'aide à la réussite.

De nombreuses initiatives, destinées prioritairement aux étudiants, mais visant également les enseignants-chercheurs, les conseillers pédagogiques, ainsi que les services d'orientation et d'aide à la réussite ont été mises en œuvre.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ce rapport vise à donner un aperçu des projets mis en œuvre pendant l'année 2020.

Après cinq années d'activité, le Pôle académique de Bruxelles apparaît de plus en plus comme un acteur majeur, répondant aux besoins et aux attentes de ses établissements membres et des personnes désireuses d'entreprendre des études au sein du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Bonne lecture à toutes et tous !

LE PÔLE ACADÉMIQUE
DE BRUXELLES
EST UN LIEU DE
COOPÉRATION ET DE
CONCERTATION POUR
SES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

Au sein d'une région caractérisée par la diversité,
la croissance, l'inégalité et l'innovation !

NOS AXES D'ACTION

Le Pôle académique de Bruxelles a défini dans son plan stratégique, approuvé en 2020, cinq axes d'actions : l'information et l'orientation des étudiants, l'accès aux études et l'aide à la réussite, l'enseignement supérieur inclusif, l'internationalisation de l'enseignement supérieur bruxellois et la collaboration interinstitutionnelle. La communication est un axe transversal pour l'ensemble du Pôle.

Deux axes ont été développés prioritairement ces dernières années par les équipes du Pôle :

L'information et l'orientation

Parmi ses axes prioritaires, le Pôle académique de Bruxelles a pour mission d'assurer l'information et l'orientation des étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur au sujet des diverses études et formations dispensées par ses établissements membres. Dans ce cadre, plusieurs projets et activités sont développés à destination des publics cibles. Par ailleurs, des mesures sont mises en œuvre afin de mutualiser les pratiques et de proposer des outils aux institutions membres.

La réalisation d'actions dans le domaine de l'information et de l'orientation des études s'appuie sur l'expertise du Comité d'accompagnement pour l'information et l'orientation dénommé CAIOR. Chaque type d'enseignement y est représenté. Ses réflexions portent sur les questions relatives à l'information sur les études et à l'orientation ainsi que sur la communication du Pôle. Les membres de ce comité sont également chargés d'apporter leur expertise aux chargés de mission afin de les aider à mettre en œuvre les actions énoncées dans le plan stratégique en matière d'information et d'orientation des études.

L'accès aux études et l'aide à la réussite

Le Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur a pour mission de conseiller, former et encadrer les enseignants principalement en charge d'étudiants notamment de première année, ainsi que de mettre en place des mesures dans le domaine de l'aide à la réussite. Afin d'atteindre ces objectifs, le Centre de Didactique réalise des projets scientifiques, des formations et des services à la collectivité.

Pour renforcer la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'accès aux études et de l'aide à la réussite, un Comité d'accompagnement (CoDaC) a été créé. Il est composé d'un représentant de chaque type d'enseignement. Ce Comité échange dans un esprit constructif sur la base de l'expérience de ses membres. Il assure également le suivi des projets des chargés de mission. Le CoDaC émet des avis concernant les analyses effectuées, les dispositifs d'aide à la réussite ainsi que la mise en place d'activités communes.

CENTRE DE DIDACTIQUE

AIDE À LA RÉUSSITE ET ACCÈS AUX ÉTUDES

Des ateliers méthodologiques pour soutenir la réussite des étudiants

Le CPAS de la Ville de Bruxelles met à disposition des élèves et des étudiants fréquentant un établissement bruxellois des salles d'étude bien équipées. C'est dans ce contexte que le Centre de Didactique mobilise son équipe en interne et des formateurs issus des établissements membres du Pôle afin de proposer un programme d'ateliers méthodologiques à destination des étudiants. Plusieurs thématiques ont été proposées cette année : profils d'apprentissage, mémorisation, gestion de la bloque, travaux écrits, lecture d'articles scientifiques, prise de notes, TFE et mémoires, préparation des examens écrits et oraux, etc.

Les ateliers se sont déroulés en ligne en raison des restrictions liées au coronavirus au cours du mois de novembre 2020. Les séances ont été plébiscitées par les étudiants qui les ont suivis. Mises en ligne, les vidéos des différents ateliers sont régulièrement consultées, tant par les étudiants que par les enseignants.

7
ateliers
méthodologiques

plus de
250 étudiants
bénéficiaires

La transition secondaire-supérieur

Une formation de deux jours a été organisée à destination des enseignants du secondaire supérieur pour les aider à accompagner la réflexion de leurs élèves à propos de leur choix d'études ainsi qu'à favoriser une transition harmonieuse entre l'enseignement secondaire et supérieur.

Pour ce faire, l'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) constitue l'interface idéale pour s'adresser à tous les enseignants du secondaire, tous réseaux confondus.

La formation s'est déroulée les 16 et 17 janvier 2020, à la Cité des métiers de Bruxelles.

Projet de recherche HÉLangue

Le projet consiste à répertorier, à analyser et à étayer les pratiques langagières des étudiants des hautes écoles, toutes catégories confondues. Six hautes écoles ont rejoint le consortium, dont le Pôle assume la coordination scientifique : la Haute École Bruxelles-Brabant, la Haute École Lucia de Brouckère, la Haute École Francisco Ferrer, la Haute École Galilée, la Haute École Léonard de Vinci et l'EPHEC. En outre, des professeurs de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, de l'UCLouvain, de l'ULB ainsi que de l'EPFC ont accepté d'être partenaires scientifiques de ce projet.

Le projet est cofinancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du FRHE (212 500 euros) et par le Pôle (87 000 euros).

Les publications scientifiques

En 2020, plusieurs publications se sont concrétisées, notamment la coordination de deux ouvrages scientifiques :

Les actes de la 4^e Journée scientifique (2019) : Scheepers, C. (dir.), (à paraître en 2021). Former à l'écrit, former par l'écrit dans l'enseignement supérieur. Bruxelles, De Boeck.

Kervyn, B., Lebrun, M., Marmy-Cousin, V., Scheepers, C. (en cours). Questionner l'articulation entre le terrain et la recherche en didactique du français. Namur, Presses universitaires de Namur.

L'écriture de trois articles scientifiques et la publication de quatre chapitres dans des ouvrages collectifs ont été également réalisées.

Les inégalités dans l'enseignement supérieur

5^e Journée scientifique
du Centre de Didactique
du Pôle académique de Bruxelles

4 décembre 2020 en virtuel

PÔLE
ACADÉMIQUE
DE BRUXELLES
www.poleacadbruxelles.be

La 5^e Journée scientifique du Centre de Didactique

Cette 5^e édition avait pour intitulé : « Les inégalités dans l'enseignement supérieur ». Elle s'est déroulée via un Live Event, le 4 décembre 2020 avec le soutien du Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS).

Pas moins de 180 personnes se sont inscrites à cet événement, qui a réuni des enseignants-chercheurs issus du Pôle, mais aussi d'ailleurs.

La journée s'est ouverte par une allocution de Pierre Smets, Co-président du Pôle et Directeur-Président de la Haute Ecole Galilée. La conférence inaugurale a été assurée par Agnès Van Zanten, Professeure à Sciences Po Paris, Directrice de recherche et Médaille d'argent du CNRS. Trois sessions se sont ensuite déroulées en parallèle : *Acculturer les étudiants*,

Le point de vue des étudiants et Rapport au savoir et littéracie. Les interventions étaient prises en charge par des enseignants-chercheurs du Pôle académique de Bruxelles.

Un séminaire pour les SAR

En marge de la 5^e journée scientifique, les responsables de l'aide à la réussite des institutions membres du Pôle ont pu bénéficier d'un séminaire en ligne pris en charge par Agnès Van Zanten, Professeure à Sciences Po Paris, Directrice de recherche du CNRS et Médaille d'argent du CNRS.

Le séminaire sur les inégalités dans l'enseignement supérieur a eu lieu (en ligne) le 3 décembre 2020 et a réuni **une bonne trentaine de participants**.

RECHERCHE FORMATIONS SERVICES A LA COLLECTIVITÉ

Le tutorat dans les écoles d'art et de promotion sociale

Depuis 2018, le Pôle académique de Bruxelles finance le tutorat dans les écoles supérieures des arts (ESA) et dans les établissements de promotion sociale (EPS).

Le budget alloué permet de bénéficier tous les ans à des centaines d'étudiants, avec un retour très positif, tant du point de vue des tuteurs que des tutorés ainsi que des enseignants en charge du projet dans chaque établissement.

800 heures
de tutorat

125 étudiants
bénéficiaires

71 tuteurs

INFORMATION ET ORIENTATION

Une nouvelle manière d'informer

L'équipe en charge de l'information et de l'orientation du Pôle académique de Bruxelles a adapté son mode de fonctionnement suite aux mesures annoncées pour limiter la propagation du coronavirus en mars 2020. Un renforcement des actions d'information vis-à-vis des acteurs de l'enseignement secondaire et supérieur a ainsi vu le jour. L'objectif était de proposer, grâce à la mise en place d'activités virtuelles pendant la crise sanitaire, des alternatives aux élèves et étudiants à la recherche d'informations et d'aide à l'orientation.

Publication de la page web *Coronavirus et l'enseignement supérieur* regroupant les informations sur les mesures adoptées dans les 45 Institutions d'enseignement supérieur.

Publication d'une page web dédiée à *l'information et le conseil à distance*.

Mise en ligne d'un agenda des événements organisés à distance par les 45 IES.

Organisation de diverses activités virtuelles.

Publication de vidéos et d'autres supports sur les études supérieures à l'occasion de chaque séance d'information en ligne.

Le dialogue entre parents et élèves

Plusieurs ateliers *Choisir mes études supérieures : une affaire de famille ?*, destinés à informer les parents sur la structure de l'enseignement supérieur et à contribuer aux débats en famille, étaient prévus en 2020. Toutefois, en raison de la situation sanitaire, les séances en présentiel ont dû être annulées. Une formule à distance sera proposée en 2021.

Formation des enseignants du secondaire

Une formation organisée dans le cadre de l'Institut de la formation en cours de carrière a eu lieu les 16 et 17 janvier 2020. Elle a été proposée aux enseignants du secondaire supérieur.

L'objectif est de les aider à accompagner leurs élèves dans la transition vers les études supérieures. Une formation qui a rencontré un grand succès auprès de participants motivés et désireux d'apprendre.

Orientation tout au long de la vie (OTLAV)

Un groupe de travail mandaté par quatre cabinets du Gouvernement a été constitué. Il a pour mission de réfléchir à un dispositif unique « d'orientation tout au long de la vie ».

Un rapport en matière d'enseignement, de formation et d'emploi (« l'éducation orientée vers l'emploi ») a été présenté fin novembre 2020 à la Région wallonne, la Commission communautaire française, la Région de Bruxelles-Capitale et la Fédération Wallonie Bruxelles. Ce rapport est le fruit de nombreux échanges entre les différents acteurs de l'orientation (Forem, IBEFE Bruxelles, universités, Actiris, Cité des métiers, etc.), dont le Pôle académique de Bruxelles.



Un Guide au(x) choix d'études

Le Guide au(x) choix d'études a pour vocation d'aider l'élève du secondaire à mener une réflexion approfondie sur la future orientation de ses études supérieures.

Ce document propose à la fois des informations sur la structure de l'enseignement supérieur, mais également des pistes concrètes pour aider l'élève à structurer les informations et in fine à construire sa réflexion sur le choix de ses études. Il a été testé en mai et juin 2019 auprès d'élèves et des professeurs du secondaire.

Cet outil de réflexion sur les études supérieures a été distribué gratuitement dans les écoles secondaires bruxelloises dans le courant du dernier trimestre 2020. **Les 5000 exemplaires du Guide ont été adressés à environ 50 établissements.**

Une personne relais a été identifiée au sein de chaque établissement afin d'assurer l'accompagnement des élèves

et un dossier pédagogique a été rédigé avec l'objectif d'aider les enseignants dans l'exploitation du guide.

Afin d'en assurer le bon suivi, un groupe Facebook a été créé et **des ateliers virtuels** ont été proposés aux enseignants concernant l'exploitation du premier chapitre du guide. **Six séances ont eu lieu entre novembre et décembre 2020.**

La diffusion du Guide a permis de nouer de nombreux contacts avec les enseignants du secondaire ainsi qu'avec des cellules spécifiques telles que la Transition Insertion Enseignement Qualifiant Ordinaire (TIQO), des CPAS ou encore l'Instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi de Bruxelles (IBEFE).

Plusieurs rencontres avec des membres du Cabinet de l'enseignement obligatoire ont également eu lieu afin de promouvoir cet outil.

PLATEFORME D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

A LA CITÉ DES MÉTIERS DE BRUXELLES

CONSEIL INDIVIDUEL

Le conseil individuel permet de répondre de manière personnalisée aux besoins des visiteurs. Son objectif est de faire avancer la personne dans sa réflexion en partant de sa demande. Le conseil a également pour but de sensibiliser le visiteur à l'étendue du choix d'études et de l'aider à explorer les possibilités qui s'ouvrent à lui.

En fonction du questionnement et de la réflexion construite durant l'entretien, les conseillers en études supérieures (CES) du Pôle académique de Bruxelles peuvent proposer au visiteur de participer à un des ateliers ayant lieu au sein de la

Cité des métiers. Si, à l'issue de l'entretien de première ligne, le visiteur reste en proie à des doutes sur son orientation, les conseillères lui renseigneront un service d'orientation de seconde ligne au sein des institutions afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement plus approfondi.

A la suite des mesures de confinement en mars 2020, le conseil individuel a été adapté à distance selon diverses modalités de contact. Il s'est effectué par le biais de la page Facebook et de la boîte mail de la Cité des métiers ainsi que par le call-center de Bruxelles Formation.

DOCUMENTS

Les conseillers en études supérieures ont contribué à étoffer l'offre documentaire en complétant les ressources déjà disponibles par des brochures et livres liés à l'enseignement supérieur et au choix d'études. Leur expertise est sollicitée pour rédiger des articles destinés aux visiteurs de la Cité des métiers, ainsi qu'aux personnes qui s'informent via le site internet de celle-ci. Les conseillers ont veillé à la mise à jour des articles sur l'enseignement supérieur et travaillé à créer des liens entre les ressources disponibles à la Cité des métiers et les catalogues officiels issus de l'ARES.

PLUS DE
1 000
PARTICIPANTS

345
ENTRETIENS
INDIVIDUELS

56
ACTIVITÉS
COLLECTIVES

ACTIVITÉS COLLECTIVES

Les activités collectives proposées au sein de la Cité des métiers présentent un niveau d'information plus approfondi en ciblant une thématique spécifique. En 2020, les CES ont collaboré avec plusieurs partenaires :

Avec ConstruCity, l'objectif était d'organiser **une journée d'échanges** entre celui-ci et les représentants des institutions d'enseignement supérieur. Cependant, cette dernière a été annulée au regard de la situation sanitaire.

Avec Bruxelles Formation dans le cadre du contrat de formation professionnelle

individuelle (FPI). Cette mesure soutient financièrement les demandeurs d'emploi qui reprennent des études dans des secteurs en pénurie : infirmier, enseignant primaire et enseignant du secondaire inférieur. **Des séances d'information** ont été organisées dès le mois de juin 2020. Ces sessions ont été programmées à six reprises avec la participation de 130 personnes.

De plus, les conseillers ont continué à animer **l'atelier Clés pour décoder l'enseignement supérieur** qui vise à sensibiliser les élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire à

la diversité de l'offre d'enseignement supérieur. Ces ateliers sur mesure sont proposés en dehors des périodes de cours à des groupes-classes issus d'écoles secondaires bruxelloises ainsi qu'aux élèves, sur la base d'inscriptions individuelles. Les CES ont proposé aux établissements de relayer à leurs élèves la possibilité de participer à ces ateliers en ligne les mercredis après-midi.

Parallèlement, en fin d'année, les CES ont collaboré à la conception et à l'animation **d'ateliers en ligne dans l'objectif d'exploiter le Guide au(x) choix d'études.**

ENSEIGNEMENT INCLUSIF

Soutenir les étudiants en situation de handicap et à besoins spécifiques

La Chambre de l'enseignement supérieur inclusif (ChESI) du Pôle académique de Bruxelles veille au respect du Décret du 30 janvier 2014 relatif à l'enseignement supérieur inclusif. Elle élabore ainsi des pistes de réflexion afin de soutenir les étudiants en situation de handicap ou à besoins spécifiques.

Une journée de sensibilisation concernant les implications de la pandémie de coronavirus Covid-19 pour les étudiants en situation de handicap a été organisée et programmée. L'événement aura lieu en janvier 2021.

Une formation a été programmée à l'intention des enseignants des établissements d'enseignement supérieur du Pôle. Elle vise à informer et à sensibiliser les enseignants de l'enseignement supérieur en matière d'inclusion. Initialement prévue le 14 mai 2020, la date choisie pour cet événement a été postposée à 2021 en raison du contexte sanitaire.

Un registre dans le domaine de l'inclusion en Région de Bruxelles-Capitale.

Ce registre est composé d'associations en lien avec l'accompagnement des étudiants en situation de handicap en Région bruxelloise. Ce document n'est cependant pas un annuaire exhaustif. Les coordonnées des personnes responsables des centres assimilés au Service d'accueil et d'accompagnement (SAA) au sein des établissements d'enseignement supérieur bruxellois figurent également dans cet annuaire.

LOGEMENT ÉTUDIANT

Améliorer les conditions de location pour les étudiants et les bailleurs

La Plateforme logement étudiant (PLE) est la structure facilitatrice pour les établissements d'enseignement supérieur bruxellois (universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts) en matière de logement étudiant. L'objectif est d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur en se concentrant sur l'amélioration des conditions de location pour les étudiants comme pour les bailleurs via le site web MyKot. Le partenariat entre le Pôle et la PLE est également souligné lors des salons SIEP afin de promouvoir la vie étudiante dans la capitale, tant en termes d'offres de formations que de logements.

La PLE assure également une veille juridique et dispense des conseils aux bailleurs ainsi qu'aux étudiants désireux de s'installer à Bruxelles. Depuis le mois de septembre 2020, les étudiants peuvent accéder à ce service d'aide juridique au logement via le site suivant : <https://ajle.be/>. L'association travaille par ailleurs en collaboration avec l'Agence immobilière sociale étudiante.

COMMUNICATION

Un axe transversal au service des projets et activités du Pôle

La stratégie de communication du Pôle ayant une portée transversale, elle vise à mettre en valeur toutes les activités menées au sein des différents axes d'action de l'association : l'information et l'orientation, l'aide à la réussite, le logement, mais également l'enseignement inclusif.

Visibilité
Notoriété
Image

« L'Essentiel du Pôle »

La newsletter du Pôle fait un état des activités organisées par les différents services / axes d'action du Pôle ou auxquelles celui-ci participe en tant qu'acteur majeur. Un numéro de la newsletter du Pôle est paru durant l'année 2020. Ce sont environ 2100 personnes qui ont bénéficié d'un accès aux actualités du Pôle lors de cet envoi.

Mise en conformité de la base de données du Pôle avec celle de l'ARES.

Dans l'objectif de rationaliser l'alimentation des moteurs de recherche des différents acteurs de l'enseignement supérieur, l'ARES a développé la base de données HOPS (Habitations et offre programmée d'enseignement supérieur) faisant partie du projet e-paysage. La base unique de l'ARES par la mise à disposition de ces données permet d'harmoniser la liste d'études accessible sur le site internet du Pôle académique de Bruxelles. Des discussions entre les acteurs concernés (Pôle, Ares et les développeurs) ont été entamées afin de trouver la solution plus adaptée aux demandes du Pôle académique de Bruxelles. Une nouvelle base de données a été développée par le Pôle à cette fin.

Collaboration avec la Cellule vie étudiante de la région Bruxelles-Capitale par la promotion de l'enquête sur la vie étudiante.

Autres réalisations

- Renforcement de la présence du Pôle sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook ;
- Alimentation de la chaîne YouTube du Pôle ;
- Conception de supports graphiques
- La promotion des études à Bruxelles
- Suivi de communication concernant les activités des conseillères en études supérieures de la Cité des métiers : site web, réseaux sociaux, e-mailings, supports graphiques, etc. ;
- Gestion du site web y compris la mise en évidence des actualités du Pôle et des événements plus importants des 45 institutions (journées portes ouvertes, journées d'étude, conférences, etc.) ;
- Un suivi en communication a été apporté lors des événements et activités majeurs qui ont eu lieu en 2020.

LES INSTITUTIONS DU PÔLE

45 MEMBRES

Universités

1. Université libre de Bruxelles
2. Université Saint-Louis - Bruxelles
3. Université catholique de Louvain

Hautes écoles

1. Haute Ecole Léonard de Vinci
2. Haute Ecole Galilée
3. Haute Ecole EPHEC
4. Haute Ecole « Groupe ICHEC – ISC Saint-Louis – ISFSC »
5. Haute Ecole Francisco Ferrer
6. Haute Ecole libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
7. Haute Ecole Bruxelles-Brabant
8. Haute Ecole Lucia de Brouckère

Ecoles supérieures des arts

1. Conservatoire royal de Bruxelles
2. Ecole nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre
3. Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles
4. Ecole supérieure des Arts – École de Recherche graphique
5. Académie royale des Beaux-Arts – Ecole supérieure des Arts de la Ville de Bruxelles
6. Institut national supérieur des Arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion
7. ESA le 75 : Ecole supérieure des Arts de l'Image
8. Ecole supérieure des Arts du Cirque

Établissements de promotion sociale

1. Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé
2. Cours industriels
3. Ateliers Saint-Luc
4. EPHEC - Ecole de Promotion sociale
5. EPFC 1
6. EPFC 2
7. EPFC 3
8. EPFC 5
9. EPFC 7
10. EPFC 8
11. EPFC 9
12. Institut des carrières commerciales
13. Institut Paul Hankar
14. Institut Ilya Prigogine
15. Institut Lallemand
16. Institut Machtens
17. Institut Roger Guilbert
18. Institut Roger Lambion
19. Institut supérieur de formation continue d'Etterbeek
20. Institut technique supérieur Cardinal Mercier
21. Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Evere-Laeken
22. Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Uccle- Anderlecht-Bruxelles
23. Cours de promotion sociale d'Uccle
24. Centre d'enseignement supérieur pour Adultes
25. Institut technique de Namur
26. Institut de Formation de Cadres pour le Développement

Rapport d'activités 2020

Pôle académique de Bruxelles
Avenue Franklin D. Roosevelt, 50 – CP 130
B-1050 Bruxelles
02 650 28 53
www.poleacabruelles.be

Comité de rédaction :

Isabelle Alen, Céline Bonnet, Stéphanie Delneste, Corinne Duckstein,
Adriano Leite, Amandine Philips, Caroline Scheepers, Monique Sousa Matias et Jennifer Wellens.


PÔLE
ACADÉMIQUE
DE BRUXELLES
www.poleacabruelles.be

Avec le soutien de :


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES